



Fichier : S702  
ULC G5.2

30 janvier 2012

## BULLETIN SUR LES NORMES 2012-01

Modification à la norme

Deuxième édition de la norme CAN/ULC-S702-09, y compris la modification 1

### NORME SUR L'ISOLANT THERMIQUE DE FIBRES MINÉRALES POUR BÂTIMENTS

C'est avec plaisir que Normes ULC annonce la publication de la modification 1 apportée à la deuxième édition de la norme CAN/ULC-S702-09, Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments. La modification 1 apportée à cette norme a été approuvée par le comité de Normes ULC sur les matériaux et les systèmes d'isolation thermique (S700A) et porte la date de publication d'avril 2012.

La présente norme s'applique à l'isolant thermique de fibres minérales fabriqué sous forme de matelas, de rouleaux et de panneaux avec ou sans surfaçage. Le surfaçage, le cas échéant, doit être soit une membrane perméable à l'air, soit une membrane pare-vapeur conformément au tableau 1 pour les types 2 et 3 respectivement. La présente norme ne permet pas l'application de surfaçages de papier kraft sur les matelas et les rouleaux. La norme vise également l'isolant thermique de fibres minérales en vrac utilisé dans des espaces non confinés dont la pente ne dépasse pas 4,5:12.

La présente norme spécifie des exigences de performance et des méthodes d'essai des produits utilisés dans des conditions climatiques normales pour l'isolation thermique de combles ou vides sous toit, de planchers, de plafonds et de murs (enterrés ou hors sol) dans les bâtiments à ossature légère et les maisons préfabriquées.

La présente norme spécifie également l'obligation du fabricant de fournir aux applicateurs le certificat de chantier.

La pratique recommandée pour la vérification de la constance de la qualité par le fabricant et par un tiers est décrite à l'annexe B pour l'isolant préformé et à l'annexe C pour la laine à souffler.

La modification 1 apportée à la présente norme indique les limites de performance quant aux exigences, aux méthodes d'essai, à l'emballage et au marquage de la laine à verser de type 4. Des exigences similaires ont été publiées dans la première édition de la norme, mais ont été supprimées de la deuxième édition.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec John Wade par téléphone au numéro 613 755-2729, poste 61426 ou par courriel à l'adresse [John.Wade@ul.com](mailto:John.Wade@ul.com).

Il est possible de commander cette norme au coût de 210.00 \$ CAN (copie papier) à partir du magasin en ligne ULC sur le site Web d'ULC ([www.ulc.ca](http://www.ulc.ca)).

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

NORMES ULC

G. Rae Dulmage  
Directeur, Normes ULC